



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

CENTRE NATIONAL D'ACTION ANTIMINES AU SENEGAL

REQUETE DE FINANCEMENT

ACQUISITION DE LA MACHINE DIGGER POUR LE DEMINAGE

Secteur d'intervention : Action antimines

Montant Sollicité : 500 000 Euro

Objectifs : déminer toutes les superficies accessibles

Agence d'exécution : Centre National d'Action Antimines au Sénégal (CNAMS)

Bénéficiaires : Populations des régions de Sédhiou et Ziguinchor vivant dans les zones affectées par les mines ; Acteurs et partenaires au développement ; CNAMS

Durée : Elle est prévue pour accompagner la 3^{ème} prolongation (2021-2026)

1.Contexte et Justification

Le Sénégal a bénéficié du concours de l'Union Européenne dans le déminage en lui allouant une enveloppe complémentaire d'environ 300 000 EURO pour l'acquisition de la DIGGER D3 en 2010.

La DIGGER D3 a eu une durée de vie de cinq (05) ans et n'est plus aussi performante qu'avant d'autant plus que ses coûts de maintenance et de réparation sont élevés.

Il faudrait impérativement la changer pour une bonne performance si on envisage une remise à disposition rapide des terres aux populations qui pourront les exploiter, en toute sécurité, et participer ainsi au développement de leur terroir.

En outre, avec la présence des mines de type PRBM 35 allumeur M5 qui sont indétectables avec les outils standards à disposition, l'utilisation d'une machine de déminage améliorera sensiblement la sécurité des opérateurs.

Pour ce faire, un accompagnement de partenaires, dans cette acquisition, contribuerait à l'accélération du rythme des opérations, pour l'atteinte de l'objectif d'un Sénégal sans mines.

2. Objectifs

2.1. Objectifs généraux

- Contribuer à la relance des activités économiques et sociales en Casamance ;
- Contribuer au renforcement de la sécurité humaine en Casamance ;

2.2. Objectifs spécifiques

- ▶ Accroître le rythme de déminage ;
- ▶ Maximiser le niveau de sécurité des démineurs sur le terrain.

3. Activités

Les activités consisteront à :

- Lancer un appel d'offre pour l'acquisition d'une machine ;
- Sélectionner le fournisseur ;
- Effectuer les formalités d'acquisition.

Ces activités se feront suivant les normes de passation de marché.

4. Résultats attendus

- Un rythme soutenu des activités est notée;
- les superficies à déminer sont rapidement couvertes ;
- niveau de sécurité élevé pour les démineurs.

5. Bénéficiaires

- Opérateurs de déminage ;
- Centre national d'Action Antimines au Sénégal.

6. Stratégie de mise en œuvre

6.1. Exécution opérationnelle

La machine sera confiée à l'opérateur sur le terrain **Handicap International (HI)** pour le moment seul opérateur.

6.2. Prise en main (formation)

La prise en charge de la formation sera incluse dans les coûts d'acquisition et sera assurée par le fournisseur de la machine en mettant à disposition les techniciens et la documentation y relative.

6.3 Entretien et réparation

Pendant la durée de la garantie, l'entretien et les réparations seront supportés par le fournisseur de la machine

7. BUDGET

Le budget estimé à **500 000 EURO**, sera arrêté en fonction de la facture proforma du fournisseur.

Il est important que le coût inclue la formation pour la prise en main de l'outil, la mise à disposition de pièces de rechange d'accompagnement et les premiers entretiens durant la période de garantie.
